Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-264210295-20240930-300920243-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2024
Publication : 08/10/2024

République Française **Département de la Loire**

C.C.A.S
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Ville de Montbrison

DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

N° : 2024/17

Séance ordinaire du 30 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Présents :

1. Mme Martine GRIVILLERS, Vice-Présidente
2. Mme Cécile MARRIETTE
3. Mme Claudine POYET
4. Mme Géraldine DERGELET
5. Mme Emmanuelle GUIGNARD
6. Mme Jocelyne CHAPERON
7. Mme Jutta JUHNKE
8. Mme Carol DE SIQUEIRA
9. Mme Arlette MATHIEU
10. M. Christophe BAZILE, Président
11. M. Joël PUTIGNIER
12.
13.

Absent.s ayant donné pouvoir :
Mme Stéphanie MAZIOUX, Représentant d'une association œuvrant auprès des personnes handicapées a donné pouvoir à Mme Jutta JUHNKE

Excusé.s :
M. Patrice ROMEUF, Représentant d'une association d'insertion et de lutte contre l'exclusion (Mission locale)

OBJET DE LA DELIBERATION : Aide financière – Frais obsèques

Sur proposition de Madame Martine GRIVILLERS, Vice-Présidente, l'Assemblée DECIDE de prendre en charge les frais d'obsèques de Madame VOLKIVSKA Vira, décédée le 27 juillet 2024 à son domicile à MONTBRISON.

DIT que cette aide d'un montant de **1 998,00€ (Mille neuf cents quatre-vingt-dix-huit euros)** sera versée directement aux Pompes Funèbres MAZET de Montbrison.

Après en avoir discuté et délibéré, il est procédé à son approbation par vote à main levée.

Nombre de votants : 11
Nombre de voix contre : 0
Nombre de voix pour : 12 (1 pouvoir)
Nombre d'abstentions : 0

La délibération approuvant la prise en charge des frais d'obsèques de Madame VOLKIVSKA Vira est adoptée **à l'unanimité (12 voix pour)**.

DIT que cette somme sera versée directement aux Pompes Funèbres MAZET de Montbrison.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES VOTANTS.

CERTIFIE – MONTBRISON, le 30 SEPTEMBRE 2024.

LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS,
Martine GRIVILLERS